Ouest-France
Jeudi 14 juin 2018

Huile de palme : les garanties de Stéphane Travert

FNSEA et JA ont appelé, hier, à lever leur blocus des raffineries. Le point, avec le ministre, sur les avancées dans le dossier des huiles de palme et de colza, mais aussi sur les autres chantiers.

Entretien

Stéphane Travert,
ministre de l'Agriculture.

Joël Le Gall

Stéphane Travert : « Le gouvernement porte une position claire dans les négociations commerciales internationales. »

Qu'y a-t-il dans l'accord que vous avez conclu avec les syndicats ?
Je suis satisfait de cet accord et que les barrages soient levés. Chacun a fait preuve de responsabilité : il y a de vraies avancées, mais aussi beaucoup de travail encore, et c'est normal. Dans le dossier de La Mède, qui préoccupe la filière colza, les avancées sont claires. Les discussions ont montré que les biocarburants de Total et ceux de la filière agricole sont complémentaires et ne sont pas en concurrence. Total s'est engagé à contribuer au développement de la filière colza française en utilisant 50 000 t d'huile de colza.

Au-delà de l'arrêté signé par l'État, Total a par ailleurs pris des engagements ,volontaires en limitant à 300 000 t la quantité d'huile de palme importée. La filière colza française est de grande qualité, avec des huiles alimentaires reconnues, et des tourteaux de colza, qui contribuent à notre autonomie protéique. Un plan visant à renforcer cette autonomie va d'ailleurs être prochainement élaboré.

Au-delà de l'huile de palme, ce sont les distorsions de concurrence que dénonçaient les syndicats agricoles...
Le gouvernement porte une position claire et ferme dans les négociations commerciales internationales : soutenabilité des concessions tarifaires, notamment pour les filières sensibles, protection de nos indications géographiques, strict respect de notre niveau d'exigence sanitaire, refus de situations de concurrence déloyale du fait de conditions de production en deçà de nos exigences collectives. Les syndicats souhaitaient que nous réaffirmions ces lignes rouges.

Sur le plan communautaire, la France s'exprime de manière forte. Le 31 mai, nous avons créé, avec cinq autres États membres, le « groupe de Madrid » et produit un mémorandum commun contre les propositions budgétaires de la Commission européenne relatives à la future Pac. Depuis, ce groupe s'est élargi à vingt États membres. Ce sujet très médiatisé ne doit pas occulter les efforts moins visibles que nous conduisons sans relâche. Il faut parfois des années pour aboutir.

Par exemple, nous sommes actuellement sur le point d'obtenir que l'Union européenne interdise les importations de viandes issues d'animaux ayant reçu des antibiotiques en tant que facteur de croissance. C'est un très beau résultat. Dans un autre registre, nous soutenons aussi des avancées, comme la pérennisation et l'extension de l'étiquetage de l'origine des produits transformés.

Les normes peuvent aussi être à la source de distorsions...
Sur ma proposition, le Premier ministre va réactiver le Comité de rénovation des normes (Corena) qui permet de répondre à la demande des organisations agricoles d'assurer le partage, en amont de leur adoption, de l'information et des impacts technico-économiques des réglementations. Une réunion va se tenir le 13 juillet, avec notamment les syndicats agricoles et les quatre ministères concernés, Agriculture, Santé, Travail et Écologie.

Que devient le Grand plan d'investissement ?
Nous arrivons à l'étape clé du déploiement de ce plan, doté de 5 milliards d'euros. Il a vocation à accompagner la mise en œuvre des plans de filière élaborés par les interprofessions et la transformation de l'agriculture sur les territoires. Par exemple, pour financer l'innovation dans les abattoirs ou la modernisation des outils des exploitations laitières.

Courant juin, toutes les filières seront conviées au ministère pour faire un point sur les plans de filière, leurs priorités d'investissement et l'appui que peut apporter le Grand plan d'investissement.

Recueilli par
Christophe VIOLETTE.

Une sonde pour la pharmacie des éleveurs

Cette sonde mise au point par l'entreprise rennaise Build Data permet de sécuriser la conservation des produits vétérinaires.

Une armoire vétérinaire réfrigérée qui tombe en panne dans un élevage, ce sont des milliers d'euros qui partent en fumée, des centaines de produits vétérinaires à jeter. Avec la sonde mise au point par Build Data, l'éleveur est alerté dès qu'un dysfonctionnement survient.

« Notre sonde Frigo scan est une solution de contrôle connectée des températures dans les réfrigérateurs des éleveurs, explique Roland Petit, dirigeant de la société, créée à Rennes, fin 2016. **Le capteur autonome ne nécessite pas de câblage électrique ni de réseau Internet. Il fonctionne *via* l'Internet des objets, avec une sonde installée dans le réfrigérateur et un capteur à l'extérieur, alimenté par une batterie autonome pendant au moins trois ans. »**

Le système retranscrit la courbe des températures à laquelle les vaccins et médicaments sont conservés, un atout pour **« la traçabilité de l'élevage ».** Et en cas de problème, la sonde transmet à l'éleveur des alertes par mail et par SMS. Pas inutile quand l'agriculteur habite loin de ses bâtiments d'élevage...

Des sondes de contrôle des températures, ce n'est pas franchement nouveau. **« C'est vrai, mais notre solution a l'avantage de réunir plusieurs prestations en un seul produit : le contrôle, l'alerte, la transmission et le suivi des données. »**

Ouest-France

Roland Petit, dirigeant fondateur de Build Data, présente Frigo scan.

Pour développer Frigo scan, Build data a travaillé avec des sociétés rennaises, dont Nemeus, spécialisée dans le design et la production de capteurs et boîtiers connectés.

Build Data, soutenue par le fournisseur de produits vétérinaires MSD à Angers (filiale du groupe Merck), a décroché un contrat avec la Cooperl, leader français de la production porcine, qui propose cette solution à ses éleveurs. Un vrai tremplin pour cette jeune entreprise qui compte bien attaquer à terme d'autres marchés, comme la restauration.

Laurent LE GOFF.

Micro-sillons

Affichage environnemental : le Sénat recule

Les sénateurs de la commission des affaires économiques ont supprimé, le 12 juin, l'article imposant l'affichage environnemental des aliments (mode d'élevage, origine géographique, utilisation des produits phytos, mention « nourri aux OGM »...). Plusieurs amendements rappelant que les règles d'étiquetage sont fixées par l'Union européenne ont été adoptés. **« D'accord pour de la transparence vis-à-vis du consommateur, mais pas au détriment des producteurs français »** face aux importations, a déclaré le sénateur Pierre Médevielle.